



Toulouse le 23 août 2024

Objet : Actualités sociales

La Dépêche 29 juillet 2024 : Professeur Jean-François Deffraissy, (Président du Conseil National d’Ethique) (CCNE). Fin de vie : « tout est à refaire, puisque la loi telle qu’elle a été déposée n’existe plus ! Comme c’est une loi sociétale, un sujet qui passe au-dessus des partis, on peut espérer que le prochain gouvernement s’en empare, mais c’est un long chemin, car il faut qu’un nouveau ministre propose un projet de loi, qu’une nouvelle commission parlementaire se réunisse On repart à zéro. Concernant les soins palliatifs, le financement d’un nouveau plan d’amélioration des soins a été acté par décret au début du mois de juillet ».

La Dépêche 8 août 2024 : Pour faire face au défi du vieillissement, l’Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, finance la création de centres de ressources, en lançant le programme « Le choix de vieillir chez moi ». « Il ne s’agit pas de créer des structures nouvelles, mais d’organiser un maillage autour de ce qui existe déjà sur un territoire donné ». L’ARS finance des Centres de Ressources Territoriaux (CRT) qui sont des plateformes d’appui permettant aux personnes concernées, ou à leurs proches, d’avoir accès aux ressources qui existent et de leur faire profiter des compétences qu’on peut notamment trouver dans les établissements de santé comme les EHPAD. L’objectif est d’avoir 4 CRT en 2026.

Orange 13 août 2024 : Pour maintenir le sujet de l’aide à mourir, le député MODEM Olivier Forlani, rapporteur général du texte à l’arrêt, a annoncé le dépôt d’une nouvelle proposition de loi reprenant « intégralement » le texte tel qu’il était au moment de la dissolution.

Les Echos 5 août 2024 : Les services d’aide aux personnes âgées à domicile s’inquiètent de leur fragilité financière. Clés pour accompagner les personnes âgées à l’heure du vieillissement de la population, ces services, souvent opérés par des associations, peinent à recruter et surtout, à équilibrer leurs comptes. Ils réclament davantage de financements publics.

La Gazette des Communes 26 juillet 2024 : Cette année, la ville de Reims est la première collectivité à s’inscrire dans le dispositif « OASIS Solidaire », en mettant des locaux frais ou climatisés à disposition des personnes âgées en période de canicule. D’autres villes y participent dès cet été.

La Dépêche 17 août 2024 : S’appuyant sur l’opération « Tranquillité Vacances » déployée par le Ministère de l’Intérieur, un dispositif unique en France, a été mis en place à Besançon. Il vise à renforcer la sécurité des personnes âgées isolées à leur domicile. Selon un responsable policier « il s’agit de sécuriser les personnes âgées à leur domicile, en leur présence ».

Le Quotidien du médecin 20 août 2024 : Une étude publiée dans « Nature Aging » identifie deux âges clés du vieillissement – 44 et 60 ans – qui marquent l’accélération des maladies cardiovasculaires et de l’affaiblissement immunitaire.

Le Média Social 22 août 2024 : La loi « Bien Vieillir » prévoit dans son article 21, une expérimentation dans dix départements pour changer les modes de financement horaire par une dotation globale ou forfaitaire. Les départements pourront aussi verser une dotation complémentaire tenant compte des spécificités locales. Un appel à manifestation d’intérêt est lancé, qui sera clos le 4 novembre 2024.

Francis De Block